



AFFICHAGE DES PRIX BARÈME APPLICABLE

VENTE

Rémunération forfaitaire de 4500€
sur la part inférieure ou égale à 30 000€ du montant de la transaction.

Au-delà de 30 001€ et jusqu'à 130 000€,
les honoraires sont fixés en fonction de la formule suivante :
Montant de la transaction en euros incluant 5% + 2000€ de forfait.

Au-delà de 130 001€ et sans limitation,
les honoraires sont fixés en fonction de la formule suivante:
Montant de la transaction en euros incluant 4% + 2000€ de forfait.

Pour les garage, box, place de parking...
d'un montant de transaction jusqu'à 12 000€ par lot:
rémunération forfaitaire de 1500€

Ce barème s'entend TVA comprise au taux de 20%.

Nos honoraires d'agence sont à la charge vendeur, ils comprennent les prestations de visite, négociation et constitution du dossier de vente.

Barème applicable à compter du 01 mars 2019